



VILLE DE
CHAMPAGNE SUR OISE

**ARRETE MUNICIPAL PORTANT REGLEMENTATION
TEMPORAIRE DU STATIONNEMENT ET DE LA CIRCULATION
PLACE DU GENERAL DE GAULLE**

FD/SC N° 93 /2025
Le Maire de la Ville de Champagne-sur-Oise,

Vu la loi n°82-213 du 02 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2212-1 et suivants,
Vu le Code de la Voirie Routière,
Vu le Code de la Route et notamment les articles R417-10 et R325-1,
Vu le Code Pénal et notamment l'article R610-5,

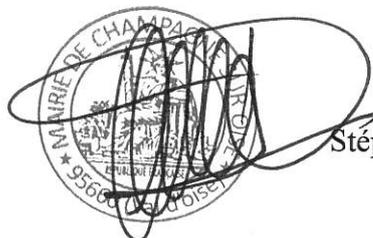
Considérant qu'à l'occasion de la procession religieuse de la fête du 15 août, les paroisses du groupement paroissial de Persan organisant un regroupement Place du Général de Gaulle avec cortège jusqu'à l'église de Champagne-sur-Oise, le vendredi 15 août 2025 de 09h00 à 12h00, il y a lieu d'interdire le stationnement et la circulation Place du Général de Gaulle sur une partie délimitée (soit 15 places de stationnement matérialisées au sol) à compter du jeudi 14 août 2025 à partir de 17h30 jusqu'au vendredi 15 août 2025 à 12h00 pour permettre le bon déroulement de la procession.

ARRETE

- Article 1er** : Le stationnement et la circulation de tout véhicule sera interdit à compter du jeudi 14 août 2025 à partir de 17h30 jusqu'au vendredi 15 août 2025 à 12h00, Place du Général de Gaulle, plus particulièrement sur la totalité du périmètre délimité par les 15 places matérialisées au sol (du monument aux morts sur une longueur de 5 places et largeur de 3 places).
- Article 2** : Les véhicules en infraction pourront être verbalisés et mis en fourrière Conformément aux textes en vigueur.
- Article 3** : Les barrières portant cet arrêté seront mises en place par la Police Municipale.
- Article 4** : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs.
Ampliation du présent arrêté sera transmise à :
- Monsieur le Capitaine de la Brigade de Gendarmerie de PERSAN,
- La Police Municipale de Champagne-sur-Oise,
- Les Services Techniques,
- Le Chef de Corps du Centre de Secours et d'Incendie de Champagne sur-Oise.

Fait à Champagne-sur-Oise, le jeudi 17 juillet 2025

Le Maire,



Stéphane CARTEADO